

MINISTRE DE LA SECURITE
ET DE LA PROTECTION CIVILE

.....
AGENCE NATIONALE DE LA
PROTECTION CIVILE



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie



RAPPORT ANNUEL 2022

Titre du programme : Gestion durable Résilience et Energie

Code du programme : 37805

Titre du projet : Renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques

Code du projet : 00115320

Partenaire de réalisation : Agence nationale de la protection civile (ANPC)

Date de démarrage : 2020

Date d'achèvement : 2024

Période couverte : 02 janvier 2022 au 31 décembre 2022

Le projet *Renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques* vise à améliorer les capacités nationales et locales à faire face à la vulnérabilité aux changements climatiques ainsi qu'à la prévention et à la gestion des catastrophes.

Il s'inscrit dans les orientations de l'axe stratégique 3 du Plan national de développement (PND) 2018-2022 à travers lequel le gouvernement s'engage à faire de la protection civile une priorité. Cet engagement est réaffirmé dans la politique nationale de la protection civile dont la première mission est de « *Garantir durablement la meilleure condition de vie et de travail de la population vivant au Togo avec un accent porté sur la couche la plus vulnérable en contribuant à la réduction des facteurs de vulnérabilité par rapport aux catastrophes et risques* ».

Le présent rapport qui couvre la période de janvier à décembre 2022 est élaboré en vue de mettre en relief les activités réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

1. Rappel des composantes, objectif et résultats du projet

1.1. Composantes

Le projet est décliné en quatre (04) composantes :

Composante 1 : Compréhension des risques de catastrophe

Composante 2 : Renforcement de la gouvernance des risques de catastrophe

Composante 3 : Investissements dans la réduction des risques de catastrophe aux fins de la résilience

Composante 4 : Renforcer l'état de préparation aux catastrophes

1.2. Objectif et résultats attendus

1.2.1. Objectif

Améliorer les capacités des institutions nationales et des communautés locales face aux changements climatiques et aux risques de catastrophes.

1.2.2. Résultats attendus

Les résultats attendus se présentent comme suit :

- L'information climatique est disponible à temps réel et permet au système d'alerte précoce d'être fonctionnel;
- Les facteurs de risque sous-jacents sont connus ;
- Les structures locales et communautaires de prévention et de gestion des catastrophes sont opérationnelles ;
- Les politiques, stratégies, programmes, projets de développement intègrent les RRC.

2. Activités réalisées

2.1. Activités du PTA 2022 réalisées

2.1.1. Cartographie participative des zones inondables habitées des communes vulnérables du Togo

L'impact croissant des catastrophes résultant de la combinaison des actions des aléas naturels et de l'exposition des communautés, représente une menace constante sur la vie et les infrastructures de subsistance des populations togolaises. Cette combinaison impacte le progrès socio-économique et plonge des milliers de personnes dans une pauvreté extrême.

Pour faire face à ce défi, l'ANPC a initié la réalisation d'une cartographie participative des zones inondables habitées de vingt-trois (23) communes.

Pour ce faire, il a été nécessaire de passer par la collecte des données, leurs traitements puis la réalisation des cartes des zones inondables habitées de chacune des communes concernées. A l'issue de la mission de terrain qui a couvert les communes cibles au cours de l'année 2021, la phase de traitement et d'élaboration des cartes s'est déroulée à Kpalimé du 28 février au 04 mars 2022.



Photo des travaux de cartographie

2.1.2. Equipement du laboratoire de télédétection appliquée et de géoinformatique (LTAG) à l'Université de Lomé en matériel informatique et didactique

Ce laboratoire inauguré le 23 juin 2022 a l'ambition d'offrir des formations de niveau licence, master et doctorat aux étudiants. Après la construction, il a été question, cette année 2022, de l'équiper en matériel informatique et didactique pour le rendre opérationnel. Le centre devra en outre servir de cadre pour les spécialistes et chercheurs en géomatique, grâce aux ressources matérielles et logicielles de pointe disponibles, permettant à l'Université publique de se positionner comme une référence en matière de géo-informatique.



Photo du bâtiment du laboratoire

2.1.3. Validation des stratégies nationales de réduction des risques de catastrophes et du relèvement post-catastrophe

Depuis l'année 2022, le PNUD a recruté et mis à disposition de l'ANPC un consultant international pour actualiser la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes et élaborer la stratégie nationale de relèvement post catastrophes. A l'issue de sa mission, le consultant a déposé les versions provisoires. En vue de consolider et valider les deux stratégies, un atelier a eu lieu les 29 et 30 mars 2022, au Relais de la Caisse de Lomé. Cet atelier, qui a réuni les acteurs de la plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes, a pour objectif d'examiner, améliorer et valider les outils stratégiques de gestion des risques de catastrophes au Togo.



Photos de la table d'honneur et vue partielle des participants en travaux de groupes

2.1.4. Installation et dynamisation les clubs de femme leader en RRC dans les zones à risques

L'ANPC en collaboration avec certains acteurs de la plateforme régionale des Savanes a dynamisé les femmes leader de réduction des risques de catastrophes de Mandouri à travers un appui technique pour la réalisation de leur activité « Reboisement en plants de deux (02) hectares dans la préfecture de Kpendjal ». Cette activité s'est déroulée en deux (02) phases : du 20 au 21 septembre 2022 pour le reboisement et du 12 au 14 Octobre 2022 pour la formation sur la sylviculture et la lutte contre les feux de végétation.



Photos de l'activité de reboisement

2.1.5. Actualisation du PNC 2022 et du plan ORSEC

Face aux énormes mutations et contraintes que connaît le domaine de la gestion des catastrophes ces dernières années, et dans le souci d'adapter les outils de planification de gestion des catastrophes aux nouvelles réalités du pays, l'Agence nationale de la protection civile a organisé du 20 au 24 avril 2022 à la salle de conférences de l'Hôtel Saint Paulos à Adidogomé, un atelier d'actualisation du Plan national de contingence (PNC) et du plan d'organisation de la réponse de sécurité (Plan ORSEC) avec l'appui du Programme des nations unies pour le développement. Ont également pris part à cet atelier des représentants du SNU et des acteurs de la société civile.



Photos de famille et vue partielle des participants

2.1.6. Formation des autorités locales à l'utilisation du guide de réduction des risques de catastrophes

Du 05 au 07 Août 2022, l'Agence a organisé des sessions de formation dans les préfectures de l'Avé, du Vô et du Zio. L'objectif est d'aider les autorités locales à s'approprier la thématique « réduction des risques de catastrophes » et d'appréhender leurs rôles et responsabilités dans la gestion efficace des risques de catastrophes et menaces au sein de leur communauté. Au total, ce sont près de soixante (60) conseillers municipaux, chargés des services techniques et communicateurs qui ont été formés.



Quelques photos de ces deux ateliers

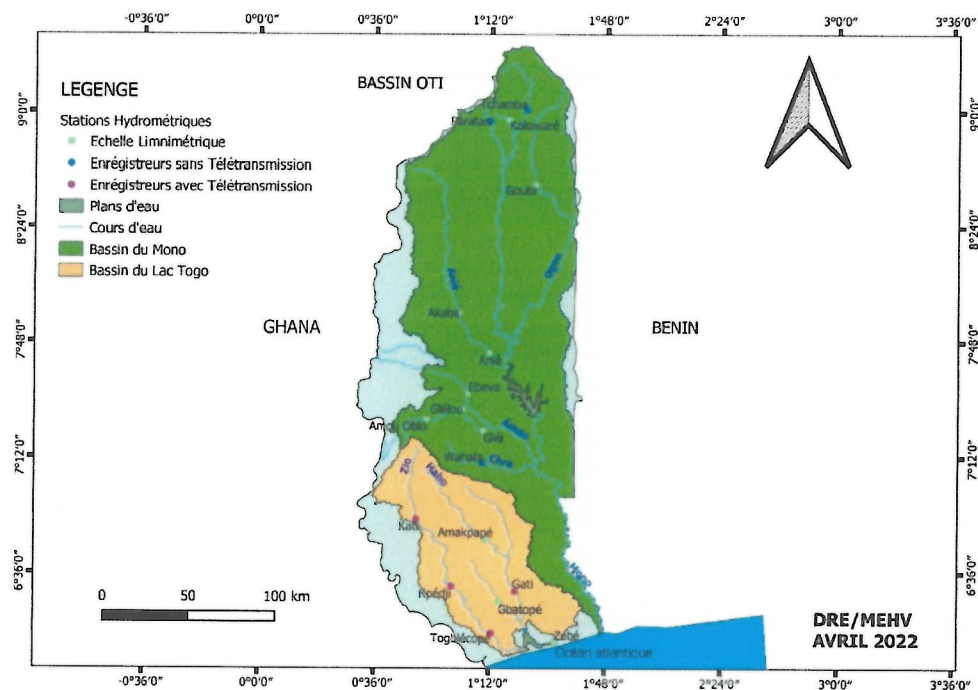
2.1.7. Maintenance des équipements hydrométriques et collecte des données

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Renforcement de la résilience des communautés vulnérables face au changement climatique et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques dont la composante 3.1 est relative au renforcement des capacités des structures techniques productrices de données intervenant dans le système d'alerte précoce, notamment les services hydrologiques et météorologiques, une mission de maintenance des équipements hydrométriques et de collecte de données hydrologiques a été effectuée du 07 au 16 avril 2022.

L'objectif général des travaux de maintenance est d'assurer l'opérationnalisation permanente des stations hydrométriques.

Spécifiquement, il s'agit de :

- remplacer les échelles emportées ou détruites par de nouveaux éléments et les caler par rapport aux autres existants ;
- remettre en état les limnigraphes en remplaçant les batteries de faibles charges ou hors d'usage ;
- collecter les données auprès des lecteurs d'échelles.



- Carte illustrant les stations hydrométriques visitées

Les activités de terrain ont permis la remise en état de quinze (15) stations hydrométriques du bassin du mono et du lac Togo par l'installation des équipements (échelles, batteries) et la collecte des données.



Quelques photos des travaux sur le terrain

2.1.8. Formation des observateurs de la DRE, la DGMN et la Croix rouge togolaise pour le compte du SAP Togo et l'animation de la salle de veille

Dans le cadre d'améliorer la prévention des risques et des catastrophes liées aux inondations, le Togo avec l'appui des partenaires techniques et financiers a mis en place un mécanisme d'alerte précoce aux inondations qui couvre tout le pays et qui aide à anticiper leur survenue afin de minimiser les dégâts et pertes en vies humaines.

Ce système repose essentiellement sur un réseau d'observateurs bénévoles et est composé des volontaires de la Croix Rouge Togolaise (CRT), de la Direction Générale de la Météorologie Nationales (DGMN), de la Direction des Ressources en Eau (DRE) et de l'Agence Nationale de la Protection Civile (ANPC). Ces observateurs sont chargés de faire la remontée régulière des informations hydrologiques, météorologiques et communautaires sur tout l'ensemble du territoire grâce aux stations limnimétriques, météorologiques et aux balises de la Croix rouge togolaise.

En vue d'une remontée d'information rapide, complète et régulière au cours de la saison des pluies, le renforcement des capacités des observateurs s'avère indispensable. C'est dans ce contexte que, l'ANPC en collaboration avec la DRE, la DGMN et la CRT a initié une formation des observateurs volontaires de ces différentes structures, couplée avec la remise des outils de collecte des données. Cette formation a concerné quarante (40) observateurs préalablement identifiés et s'est déroulée du dimanche 24 avril au lundi 02 mai et celle de la zone sud du 24 avril au 01 mai.



Quelques photos des séances

2.1.9. Maintenance des stations météorologiques automatiques pour la remontée des données

En collaboration avec l'ANPC, la DGMN a bénéficié d'une série de tournée pour l'inspection et la maintenance des stations météorologiques automatiques d'observation pour une meilleure collecte de données fiables et de bonnes qualités. La première qui concerne la région de la Kara et des Savanes s'est déroulée du 04 au 13 avril 2022 ; la seconde du 15 au 24 avril en ce qui concerne la région Centrale et le Nord des Plateaux.

Au total, quatre (04) stations synoptiques automatiques, neuf (09) Stations P4 (PULSONIC), 08 stations TAHMO, une (01) station WASCAL et cinquante (50) postes pluviométriques automatiques ont été visités et entretenus.



Photos des travaux de maintenance de la DGMN

2.1.10. Renforcement des services hydrologiques par l'installation de deux (02) stations automatiques

Dans le cadre du projet « *Renforcement de la résilience des communautés vulnérables face au changement climatique et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques* » financé par le PNUD, le gouvernement, à travers le Ministère de la Sécurité et de la Protection (MSPC), a obtenu un appui pour la fourniture et l'installation de deux (02) stations automatiques au profit de la Direction des ressources en eau (DRE) du Ministère de l'eau, de l'équipement rural et de l'hydraulique villageoise (MEERHV).

L'objectif général des travaux d'installation des deux (02) stations automatiques est de renforcer le dispositif de collecte des données (débits et de hauteurs d'eau) très importantes dans la conception des modèles hydrologiques pour la gestion des risques de catastrophes.

A la suite d'un appel d'offre ouvert et conformément au contrat N° 00812/2021/DRP/ANPC/F/RE cette activité est marquée par différentes phases :

- Remise des sites

Elle s'est déroulée du 04 au 07 Janvier 2022 respectivement à Mandouri et à Djabignon. Une équipe conjointe de l'Agence nationale de la protection civile et celle de la Direction des ressources en eau composée de trois (03) cadres s'est rendu sur le

terrain pour confirmer les sites d'installation des dites stations et remettre officiellement ces sites au prestataire retenu.

- Contrôle des travaux

Conformément aux termes de référence, il est prévu un contrôle des activités d'installation des stations automatiques sur chaque site. Pour ce faire, deux (02) équipes conjointes composées des cadres de l'ANPC et de la DRE se sont simultanément rendues sur les sites pour procéder au suivi des travaux afin de s'assurer que les travaux sont exécutés dans les règles de l'art. Le contrôle a porté sur :

- la fabrication et fixation d'un abri ;
- l'installation du coffret contenant la station automatique dans l'abri ;
- la fabrication et mise en place d'une grille de protection ;
- le paramétrage de la station.

Cette mission s'est déroulée du 09 au 15 janvier 2022.

- Réception provisoire

A la fin des travaux d'installation, et conformément aux termes de références, une équipe conjointe composée des cadres de l'ANPC et de la DRE s'est rendu sur les sites où ont été installées les stations automatiques en vue de procéder à la réception provisoire. Les activités ont consisté à procéder à des tests de fonctionnement de chaque station automatique.



2.1.11. Développement d'une application mobile pour le SAPI

Le SAP aux inondations animé par l'ANPC en collaboration avec les acteurs de la PNRRC est basé sur quatre composantes essentielles à savoir i) la connaissance du risque, ii) la surveillance, iii) la communication, la diffusion des alertes et iv) la capacité

de réponse. La troisième composante a pour objectif de développer des systèmes ou mécanismes de transmission des données et de relais de l'information. Ceci permettra de produire en temps réel et utile des alertes efficaces au profit des populations et communautés.

L'ANPC s'inscrivant dans cette dynamique pour améliorer le SAP aux inondations, a recruté un consultant pour développer une application web et mobile pour l'alerte rapide aux populations du Grand Lomé.

L'objectif général est d'accompagner l'ANPC dans la conception, la mise en ligne et la maintenance d'une application d'alerte aux inondations dans le Grand Lomé. Cette application permet d'être alerté en temps opportun des situations d'inondation qui peuvent survenir.

2.1.12. Acquisition du logiciel global mapper

Le SAP mis en place utilise des données hydrométéorologiques et environnementales pour produire périodiquement les bulletins de prévisions et d'alertes. L'acquisition et la remontée des données, le stockage, le traitement et la large diffusion en temps réel de l'alerte sont confrontés à des difficultés liées à la disponibilité d'un logiciel à même de permettre ces différents travaux. Pour ce faire, l'agence a acquis le logiciel Global Mapper.

Plusieurs raisons ont milité en faveur du choix de Global Mapper :

- les acteurs du système d'alerte précoce ont été formés à l'utilisation du logiciel ;
- il est adapté aux prévisions et à la simulation des situations d'inondation ; et
- il dispose d'une version française avec possibilité de renforcement de capacités continu.

L'acquisition de cet outil a facilité le travail des spécialistes du Système d'information géographique (SIG) et de la télédétection de l'agence dans la chaîne de traitement des données.

2.1.13. Renforcement des capacités du personnel de l'agence nationale de la protection civile en gestion des projets

Pour assurer une meilleure coordination et gestion des situations d'urgence et de catastrophes, l'Agence Nationale de la Protection Civile (ANPC) a été créée par décret n° 2017-011/PR du 31 janvier 2017, suivie de l'adoption de la politique par décret n° 2017-022/PR du 25 février 2017.

Depuis sa création, elle mène des activités de prévention, de préparation et de réponse aux situations d'urgence et de catastrophes. Cependant, beaucoup de défis restent encore à relever dont le renforcement de capacités de son personnel sur plusieurs thématiques y compris celle de la gestion des projets. En effet, cette thématique est importante dans



la mesure où le développement socioéconomique y compris la Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) passe par la réalisation des projets et des programmes de développement variés. Dans cette perspective, l'Agence a organisé deux (02) ateliers aux fins de renforcer les capacités de son personnel. Le 1er s'est déroulé du 20 au 23 avril à Atakpamé et le second du 09 au 13 mai 2022 à Kara.

2.1.14. Elaboration de dix (10) plans locaux de RRC

La gestion des risques de catastrophes (GRC) constitue de nos jours un défi majeur. Son intégration dans la gouvernance locale facilitera sa prise en compte progressive dans les secteurs de développement communautaires notamment la santé, l'éducation, l'agriculture, l'habitat, l'environnement, etc. Dans le contexte actuel de la décentralisation, le principal défi est d'améliorer les capacités d'adaptation et réduire la vulnérabilité des populations locales en élaborant des plans locaux de réduction des risques de catastrophes au niveau communal. Pour ce faire, l'ANPC a, au cours des mois de septembre à novembre, élaboré les plans locaux de réduction des risques de catastrophes pour dix (10) communes à risques du pays qui sont : Oti 1, Kéran 3, Dankpen 2, Assoli 3, Tchamba 2, Bas-Mono 2, Yoto 3, Moyen-Mono 2, Ogou 1 et Danyi 1.



Photos de la phase de concertations avec les acteurs locaux des communes Ogou1 et Moyen-Mono 2



Photos de la phase de validation niveau national avec les acteurs clés de la PNRRC



Photos de la phase de validation avec les acteurs locaux des communes Ogoué et Yoto 3

2.1.15. Elaboration des plans régionaux de contingence des régions de la Kara, Centrale et des Plateaux

Du 09 au 12 mars 2022, trois ateliers d'élaboration des plans de contingence des régions de la Kara, de la Centrale et des Plateaux se sont tenus respectivement à Kara, Sokodé et Atakpamé. Outil de planification d'une réponse coordonnée, le Plan régional de contingence (PRC) a pour objectif de prévoir les mécanismes de réaction face à une catastrophe ou à une situation d'urgence à laquelle la région peut être confrontée. Elle a réuni les cadres de l'ANPC, les responsables des services déconcentrés et les acteurs de la société civile.



Photos des cérémonies d'ouverture des ateliers de Sokodé et d'Atakpamé

2.1.16. Formation des journalistes et communicateurs à l'élaboration des outils de communication en matière de prévention et de gestion des catastrophes

De nos jours, les médias ont un rôle capital à jouer dans les efforts du gouvernement togolais pour la prévention des catastrophes, la réduction de risques liés à celles-ci, et à remplir leur mandat qui consiste à promouvoir le bien public. Les professionnels de médias doivent se saisir de la panoplie des supports médiatiques pour innover, diffuser et informer les communautés sur les risques de catastrophes auxquels elles sont confrontées.

Pour ce faire, une session de formation s'est déroulée dans trois (03) localités à savoir Sokodé (du 10 au 11 octobre 2022), Dapaong (du 13 au 14 octobre 2022) et Lomé (du 18 au 19 octobre

2022). Environ cent (100) professionnels de médias publics, privés et communautaires (journalistes, reporters, rédacteurs, webmasters, chargés de communication, présentateurs) de télévision, de radio, de presse écrite et de presse en ligne ont pris part à ces différents ateliers qui ont porté sur les outils de réduction des risques de catastrophes, les principes de communication de crise et leur rôle et responsabilité dans la prévention et la gestion des risques de catastrophes.



Photos de la formation des professionnels de médias

2.2. Activités hors PTA 2022

2.2.1. Acquisition d'un groupe électrogène

Dans le cadre de la prévention des risques de catastrophes, le Togo a mis en place un système d'alerte précoce comme le recommande l'objectif général du cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes. Ce système d'alerte précoce utilise des données hydrométéorologiques et environnementales pour produire périodiquement les bulletins de prévisions et d'alertes. En vue de garantir l'approvisionnement en énergie électrique de la salle de veille qui assure cette fonction, il a été acquis un groupe électrogène au profit de l'ANPC qui abrite cette salle de veille.



Photos des travaux d'installation du groupe électrogène

2.2.2. Acquisition du matériel d'urgence : gilets de sauvetage, zodiacs, pirogues

Depuis quelques années, le Togo fait face à des événements hydrométéorologiques extrêmes en l'occurrence les inondations qui causent de graves dommages et pertes aux communautés. Les riverains des cours d'eau sont entre autres non seulement les plus vulnérables mais celles qui de façon récurrente sont sujettes aux inondations suite aux crues de ces cours d'eau. Afin de contribuer à l'instauration d'une culture de résilience animée de façon pérenne par les communautés elles-mêmes face aux risques de noyade, il a été acquis trois (03) zodiacs, trois (03) pirogues motorisées et deux cents quatre-vingt-huit (288) gilets de sauvetages au profit des communautés à forte traversé des cours d'eau.



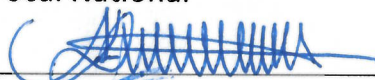


Photos de la cérémonie de réception du matériel

3. Difficultés

Trois (03) difficultés majeures sont à relever :

- L'absence de cadre national d'échanges et de partage sur les questions de gestion des ressources naturelles et de protection de l'environnement, entre les structures étatiques, les organisations de la société civile, les institutions scientifiques et de recherches, et le secteur privé ;
- Insuffisance de moyens auprès des services déconcentrés pour continuer à apporter l'appui-accompagnement nécessaire aux communautés porteuses des initiatives.
- Le débordement de la crise du sahel.

4. Signatures

Pour le gestionnaire du projet	
Nom et prénom : Sanetieboune DAMOROU	
Titre : Point Focal National	
Signature : 	Date : 09 JAN 2023
Pour le gouvernement	
Nom et prénom : El Yoma-BAKA	
Titre : Directeur général de l'ANPG	
Signature : 	Date : 09 JAN 2023
Pour le PNUD	
Nom et prénom : Seynabou DIAXE	
Titre : Représentante Résidente Adjointe	
Signature : 	Date : 03/02/2023

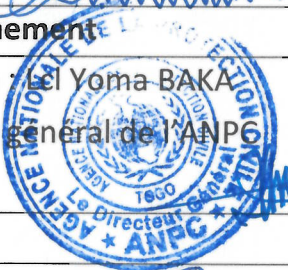


Table des matières

1.	Rappel des composantes, objectif et résultats du projet	2
1.1.	Composantes.....	2
1.2.	Objectif et résultats attendus.....	2
1.2.1.	Objectif	2
1.2.2.	Résultats attendus	2
2.	Activités réalisées	3
2.1.	Activités du PTA 2022 réalisées.....	3
2.1.1.	Cartographie participative des zones inondables habitées des communes vulnérables du Togo	3
2.1.2.	Equiper le laboratoire de télédétection appliquée et de géoinformatique (LTAG) à l'Université de Lomé en matériel informatique et didactique	3
2.1.3.	Validation des stratégies nationales de réduction des risques de catastrophes et du relèvement post-catastrophe	4
2.1.4.	Installer et dynamiser les clubs de femme leader en RRC dans les zones à risques.....	5
2.1.5.	Actualisation du PNC 2022 et du plan ORSEC.....	5
2.1.6.	Formation des autorités locales à l'utilisation du guide de réduction des risques de catastrophes.....	6
2.1.7.	Maintenance des équipements hydrométriques et collecte des données.....	6
2.1.8.	Formation des observateurs de la DRE, la DGMN et la Croix rouge togolaise pour le compte du SAP Togo et l'animation de la salle de veille	8
2.1.9.	Maintenir les stations météorologiques automatiques pour la remontée des données.....	8
2.1.10.	Renforcement des services hydrologiques par l'installation de deux (02) stations automatiques	9
2.1.11.	Développement d'une application mobile pour le SAPI	10
2.1.12.	Acquisition du logiciel global mapper.....	11
2.1.13.	Renforcement des capacités du personnel de l'agence nationale de la protection civile en gestion des projets.....	11
2.1.14.	Elaboration de dix (10) plans locaux de RRC	12
2.1.15.	Elaboration de trois (03) plans régionaux de contingence.....	12
2.1.15.	Elaborer les Plans régionaux de contingence Maritime et Savanes.....	13
2.1.16.	Former les journalistes et communicateurs à l'élaboration des outils de communication en matière de prévention et de gestion des catastrophes.....	13
2.2.	Activités hors PTA 2022.....	14
2.2.1.	Acquisition d'un groupe électrogène	14
2.2.2.	Acquisition du matériel d'urgence : gilets de sauvetage, zodiacs, pirogues.....	14
3.	Difficultés	15
4.	Signatures	16
	Table des matières	17

Annexes	19
1. Tableau synthétique	19
2. Diagrammes	19
a. Répartition des activités ayant fait l'objet du PTA ou non	19
b. Répartition des activités selon le niveau d'exécution	20
c. Répartition des activités selon l'entité de mise en œuvre	20

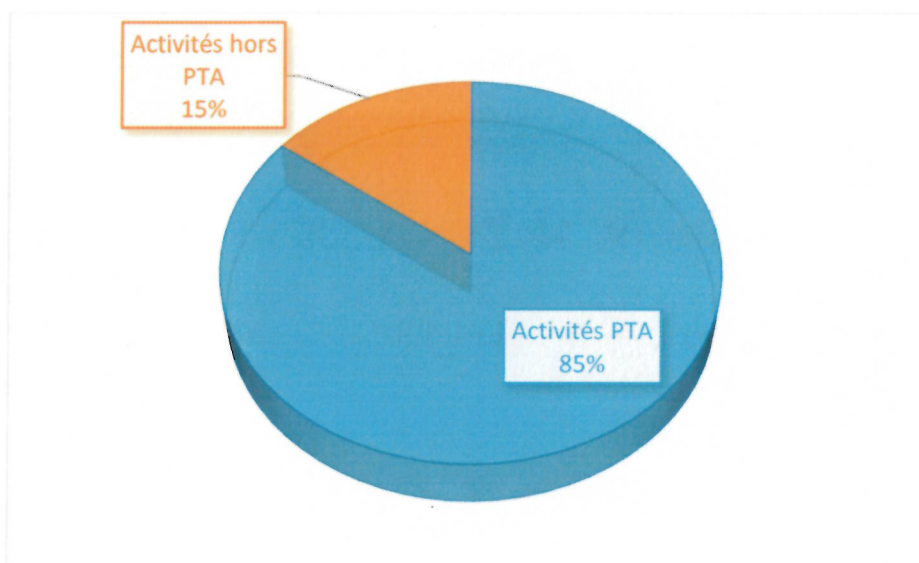
Annexes

1. Tableau synthétique

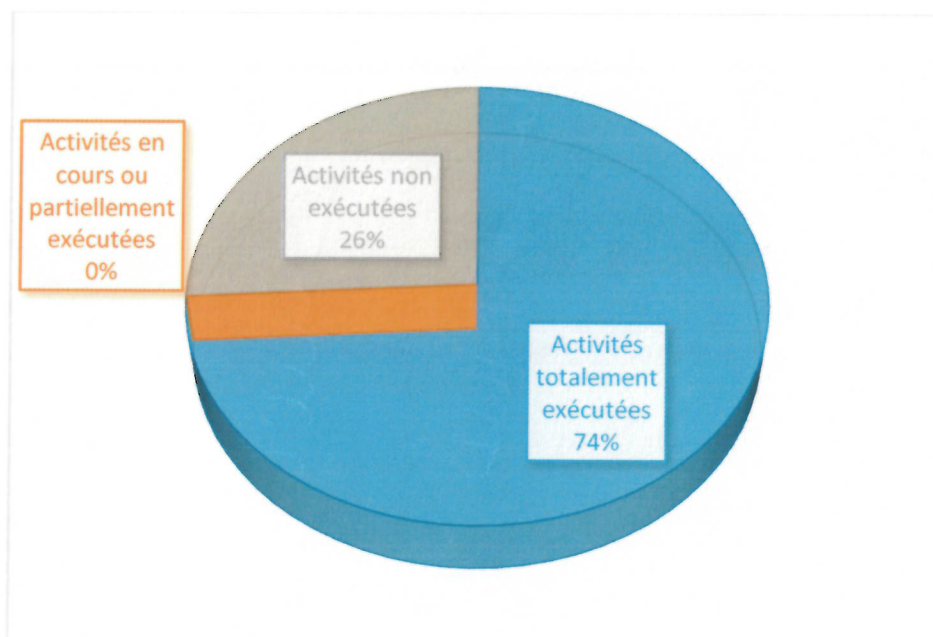
Nombre d'activités	27
Activités PTA	23
Activités hors PTA	4
Activités totalement exécutées	20
Activités en cours ou partiellement exécutées	0
Activités non exécutées	7
Activités exécutées par l'ANPC	15
Activités exécutées par le PNUD	5

2. Diagrammes

a. Répartition des activités ayant fait l'objet du PTA ou non



b. Répartition des activités selon le niveau d'exécution



c. Répartition des activités selon l'entité de mise en œuvre

